



Réunion du 15 février 1954

MM. les membres de la Commission se sont réunis à la Mairie de Lille, le 15 février 1954, sous la présidence de H. A. LOURDEL, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. LOURDEL, Adjoint au Maire
COQUART, Conseiller municipal

Excusés : M. MOITHY, SCHUMANN, VEROONE, Conseillers municipaux.



La Commission examine d'abord les questions relatives aux jardins et promenades. Assistent à cette partie de la réunion, à titre consultatif :

M. AUREL, Ingénieur en Chef des Services Techniques
M. MARQUIS, Directeur du service des Jardins & Promenades.

+
++

Lecture est donnée des projets de marchés établis par le service des Promenades & Jardins et soumis à la Commission.

M. AUREL fait remarquer que ce sont en réalité des marchés prévisionnels, ce qui entraîne évidemment la Commission à accorder sa confiance aux chefs de service.

En réalité, seule cette façon de procéder permet au service de travailler régulièrement ; elle est préférable aux marchés de régularisation passés en fin d'année.

La Commission accepte ce point de vue.

1^o/ Nourriture pour les animaux du Parc zoologique - Marchés Ch. LEVEAU, F. COLPAERT, J. BOVER

M. COQUART constate que le Parc zoologique se trouve placé sous l'autorité de deux chefs de services, responsables chacun d'une partie des enclos. Il avait été demandé que l'ensemble soit dirigé par une seule personne et s'étonne qu'il n'ait pas été tenu compte de son observation. Il estime, dès lors, ne pouvoir donner son accord, la présentation du budget à ce sujet et celle du projet de marché lui paraissant défectueuses.

2^o/ Achat de produits, matériel horticole, bulbes, graines, plantes et divers - Marchés TRUFFAUT, MERRYMAN, CAIGNART, FOURNIER, A LA SELECTION.

Après lecture des propositions du service, M. COQUART demande si la liste des fournisseurs est fixée définitivement. M. MARQUIS précise que les trois nouveaux fournisseurs ont été retenus cette année par rapport à 1953. La liste sera éventuellement allongée si d'autres remettaient des propositions avantageuses. La Commission donne son accord.

3^o/ Achat d'arbres et arbustes - Marchés DELATTRE, GROLEZ MASQUELIER, MEERSSEMAN, DESMIDT, PONTHEUX, HAMEAU, VALLEZ, GUY CHARRON.

4^o/ Exécution de travaux, location d'engins mécaniques, fournitures de scories - Marché J. PREVOST

5^o/ Exécution de travaux - Marché DE SAUW

6^o/ Travaux de gros terrassements, location de matériel - Marché LESAGE

Après lecture, la Commission donne son accord aux propositions qui lui sont faites sous les rubriques 3^e, 4^e, 5^e, 6^e.

+
++

La Commission examine ensuite des affaires ressortant du service de l'Urbanisme.

Assistent à cette partie de la réunion, à titre consultatif,

M. AUPEL, Ingénieur en Chef des Services Techniques,
M. ALLIANT, Directeur de l'Urbanisme

Le secrétariat était assuré par M. GRANGER, Chef de Bureau

Acquisition de terrain appartenant au C.H.R. -

La Commission examine à nouveau cette question. Cette opération ne présentant aucun caractère d'urgence, la Commission se montre favorable au renouvellement de l'arrentement par le C.H.R. pour une période qui n'excéderait pas neuf années. Contact sera pris avec cet organisme.

Demande de cession de terrain situé rue du Fg des Postes au profit de l'Office municipal d'H.L.M. -

La Commission prend connaissance des renseignements qui lui ont été fournis, sur sa demande, par M. le Président de l'Office.

Soucieuse de favoriser la construction de nouveaux logements, la Commission se montre favorable à la cession demandée, mais elle estime qu'il conviendrait d'édifier sur ce terrain des immeubles individuels en harmonie avec ceux construits antérieurement par l'Office, à proximité, et de qualité au moins égale.

Elle reconnaît que l'édification de cités de relogement est désirable mais cet emplacement ne lui paraît pas indiqué.

Si, malgré tout, une cité de relogement devait être bâtie sur ces parcelles, la Commission souhaite que des mesures soient prises pour que l'aspect des constructions sur la rue du Fg des Postes soit sérieusement étudié.

Demande d'autorisation de travaux 2bis, rue des Sarrazins -

Etant donné que les travaux envisagés ne sont pas susceptibles de prolonger la durée de l'immeuble, la Commission donne son accord pour l'octroi de l'autorisation sollicitée.

Acquisition éventuelle d'un immeuble situé rue Gosselet, contigu à l'école Jean Macé -

La Commission prend connaissance des dernières propositions du propriétaire. Etant donné qu'il lui paraît intéressant et prudent d'envisager l'achat de cet immeuble, en vue de la réalisation d'un programme d'avenir, la Commission invite le service à poursuivre les pourparlers avec le propriétaire, sur la base de l'évaluation de l'Administration des Domaines.

Demande d'aliénation de terrain - ancien lit de l'Arbonnoise -

Après avoir pris connaissance d'une consultation de M. le Doyen DUEZ, la Commission propose la cession, uniquement à usage de jardin, de ce terrain, soit à

chacun des riverains intéressés, soit en totalité à un seul acquéreur.

Elle tient à préciser que si une construction était envisagée sur ce terrain, l'acquéreur en ferait son affaire personnelle, la Ville dégageant sa responsabilité pour quelque cause que ce soit.

En particulier, l'acquéreur devrait faire son affaire du "modus vivendi" qui devra intervenir, en ce qui concerne le passage, avec MM. STEVRLYNCK et RENOARD. Il serait en outre précisé que la Ville n'interviendra en aucun cas pour la mise en état de viabilité et l'implantation des réseaux divers (égout, eau, gaz, électricité).

Acquisitions de terrains de zone - Dondaines -

La Commission donne un avis favorable à la réalisation des diverses opérations qui lui sont soumises.

A cette occasion, M. COQUART fait remarquer que si la Gare routière pouvait être aménagée dans les Dondaines, la Ville ne pourrait se trouver dans l'obligation de réaliser, à plus ou moins brève échéance, la voie devant relier la place des Buissons au Boulevard Périphérique, opération qui entraînerait de très lourdes dépenses pour la Ville.

M. LOURDEL rappelle que, dans le passé, la création de la Gare routière fut effectivement envisagée dans les Dondaines, mais que, finalement, la Ville a accepté l'emplacement actuel situé près de la Gare des voyageurs.

Réunion commencée à 9h30
terminée à 12h50

VU, l'Adjoint délégué,

=====
A. LOURDEL